



Rouen, lundi 28 octobre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement du dispositif : « Un artiste, un collège » pour l'année 2013-2014

**Lundi 4 novembre 2013 à 16h15**, au collège du Cèdre, à Canteleu, **Pierre-Henry Maccioni**, Préfet de la Région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, **Claudine Schmidt-Lainé**, Recteur de l'académie, Chancelier des universités et **Didier Marie**, Président du Département de Seine-Maritime procéderont à la signature d'un protocole d'accord concernant le dispositif « Un artiste, un collège » pour l'année scolaire 2013-2014.



Afin de favoriser l'accès des jeunes à la culture, ce dispositif propose d'implanter pendant une année scolaire, **des résidences artistiques dans des collèges** permettant d'articuler des temps d'intervention auprès des jeunes et des temps de création et/ou de recherche pour les équipes artistiques. Les résidences peuvent concerner tous les champs de la création artistique : théâtre, danse, musique, arts plastiques, photographie, vidéo, cinéma, culture scientifique. Le dispositif « Un artiste, un collège » existe à titre expérimental depuis 2011 et s'est structuré pour l'année 2013/2014 autour d'un appel à candidatures pour les collèges et d'un appel à projets pour les artistes.

Chaque résidence sera organisée autour de **3 axes** :

1. un temps de création dédié à l'artiste et à son projet, qu'il soit une étape de recherche ou une étape de réalisation,
2. un temps d'action culturelle avec les élèves (pratique artistique, production et restitution afin de rendre compte du travail réalisé) et l'ensemble de la communauté éducative,
3. un ou plusieurs temps de rencontre ouvert(s) à un public plus large et, le cas échéant, hors du collège, en lien avec des structures culturelles ou non culturelles de proximité (selon l'adéquation avec le projet).

**Pour l'année 2013-2014, quatorze résidences artistiques en collège ont été mises en place (cf. liste jointe).**

**Le financement du dispositif s'élève à 140 500€** et est réparti comme suit :

1. Le Département, pilote du projet, apporte un financement de 100 000 € pour la création et l'action culturelle et prendra en charge des restitutions et des travaux de valorisation ;
2. La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie fournit un soutien à hauteur de 40 500€ pour le financement de l'action culturelle ;
3. Le Rectorat organise des formations au bénéfice des établissements accueillant des résidences.

Ce dispositif répond à l'objectif de **réussite éducative** poursuivi par le Département de Seine-Maritime. Il complète le **Contrat de Réussite Éducative Départemental** mis en place en 2006 en articulation avec l'Education Nationale. Au sein des 110 collèges publics seinomarine, le CRED76 est destiné à soutenir les élèves en termes d'accompagnement scolaire mais aussi à travers des activités éducatives dans les domaines de la culture, de l'environnement et de la citoyenneté. « Un artiste, un collège » traduit la priorité du Département en faveur de l'élargissement des publics de la culture par une action culturelle volontariste, notamment en matière d'**éducation artistique et culturelle**.

Ce dispositif reflète également les priorités de l'Etat, telles que définies, d'une part, par l'Education Nationale, et en particulier l'Académie de Rouen, qui préconise le développement de l'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves, et d'autre part, par le **Plan national en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle** déployé par le Ministère de la Culture et de la communication et mises en œuvre par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie : parcours articulant temps scolaire/hors temps scolaire ; synergie entre acteurs artistiques, culturels, éducatifs et sociaux d'un territoire ; prise en compte des pratiques des jeunes, développement de leur créativité et intégration de l'enjeu du numérique. Ce plan complète l'action globale de la Drac Haute-Normandie qui vise à favoriser l'égalité d'accès de tous à l'offre culturelle en portant notamment une attention particulière en direction des élèves défavorisés pour des raisons sociales ou géographiques.

#### Contacts presse

Direction Régionale des Affaires  
Culturelles de Haute-Normandie  
Elodie Philippe  
Tel : 02 32 10 71 03  
elodie.philippe@culture.gouv.fr

Académie de Rouen  
Carole Fournier  
Tél : 02 32 08 90 89  
carole.fournier@ac-rouen.fr

Département de Seine Maritime  
François Duboc  
Port : 06 30 49 48 59  
francois.duboc@cg76.fr